

**Comté de Lotbinière  
Municipalité Saint-Sylvestre**

**Assemblée régulière** du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **4 juin 2012**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent.

**Résolution numéro 62 -2012**  
**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de la politique familiale aux actes législatifs.

**Résolution numéro 63 -2012**  
**Adoption du procès-verbal du 7 mai 2012**

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 7 mai 2012 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

**Résolution numéro 64-2012**  
**Soumission pour l'asphaltage**

Attendu que des soumissions ont été demandées pour des travaux d'asphaltage pour le rang St-Jean, et une portion de la rue Principale, totalisant une longueur totale de 2.5 km et pour une quantité approximative 1800 tonnes ; Que nous avons pris connaissance et validé les 3 soumissions reçues ; En conséquence, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que l'on accepte la soumission de l'entrepreneur P.E. Pageau Inc. au montant de \$ 85.60 /tonne métrique plus taxes.

**Résolution numéro 65-2012**  
**Adoption Règlement numéro 88-2012**  
**Ayant pour objet de citer une portion du chemin de l'ancien Chemin Craig dans le secteur du cimetière Anglican.**

Attendu les pouvoirs dont peut se prévaloir une municipalité par la loi sur les biens culturels (L.R.Q. chap.B-4);

Attendu qu'il est dans l'intention de la municipalité de protéger l'immeuble désigné comme étant le chemin menant au cimetière Anglican;

Attendu que la conservation de cet immeuble présente un intérêt public et qu'il fait partie du patrimoine culturel de Saint-Sylvestre;

Attendu que Le chemin Craig Authentique est un chemin historique et a joué un rôle majeur dans le développement de notre territoire et celui des Cantons-de l'Est;

Attendu que l'entretien du chemin Craig Authentique est sous la responsabilité de la municipalité;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 7 mai 2012; En conséquence il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le présent règlement qui suit :

### **OBJET DU RÈGLEMENT ET CHAMPS D'APPLICATION**

Article 1 L'immeuble, soit une partie (approximative de 0.2 km) du chemin Craig Authentique, secteur "cimetière Anglican" est citer < monument historique >

### **DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

Article 2 Ce monument historique cité doit être conservé en bon état et autant que possible tel quel;

Article 3 La municipalité s'engage à se conformer aux conditions relatives à la conservation des caractères propres au monument auxquelles le conseil peut l'assujettir quant à son apparence.

### **Résolution numéro 66-2012**

#### **Acceptation des travaux d'agrandissement pour la bibliothèque municipale**

Attendu qu'une demande a été faite par le comité de la bibliothèque La Rencontre pour des travaux d'agrandissement, que des soumissions pour ces travaux ont été demandées et étudiées par le conseil municipal ; il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité que le conseil accepte d'entreprendre les travaux d'agrandissement de la bibliothèque pour un coût avoisinant près de \$ 5 500.

### **Résolution numéro 67-2012**

#### **Pancartes Bienvenue et Au revoir aux portes de la municipalité**

Attendu que le projet pour les panneaux de Bienvenue et Au revoir se concrétise, que nous avons statué sur le motif et l'apparence du panneau ; que les endroits pour les nouveaux panneaux sont déterminés; que des prix ont été soumis par Impressions JKL de Saint-Agapit; il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de donner le contrat pour la fabrication de ces panneaux à Impressions JKL Inc.

### **Résolution numéro 68-2012**

#### **Demande au pacte rural**

Il est proposé par Jonathan Lavallée , appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre demande un montant de \$ 10 000 au pacte rural pour le projet d'agrandissement de la bibliothèque municipale et de la confection des pancartes de bienvenue et au revoir aux entrées de la municipalité, que Ginette Roger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit la personne signataire autorisée au nom de la municipalité pour formuler la demande.

### **Résolution numéro 69-2012**

#### **Panneaux publicitaire pour le Domaine du Radar**

Attendu que le Domaine du Radar offre la possibilité d'afficher le nom de la municipalité sur des espaces publicitaires, soit au pied de la montagne, à l'intérieur du bunker et dans le théâtre ainsi que sur le site internet, que les frais des trois affiches ainsi que la confection du logo sont aux frais de la municipalité, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte de prendre les espaces publicitaires au coût de \$ 500 par année.

### **Résolution numéro 70 -2012**

#### **Adhésion Patrimoine et Histoire**

Attendu que nous faisons partie de la MRC de Lotbinière, que la municipalité de Saint-Sylvestre contribue à l'histoire et au patrimoine, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité que la municipalité St-Sylvestre renouvelle son adhésion à Patrimoine et Histoire des Seigneuries de Lotbinière au montant de \$ 40 annuellement (corporatif).

### **Résolution numéro 71 -2012**

#### **Déneigement de la cours d'école et municipalité**

Attendu que nous devons demander des soumissions pour le déneigement de la cours d'école, et de la municipalité, que nous désirons inclure la cours du centre multifonctionnel dans la soumission, que nous procéderons par invitation, que nous demanderons des prix pour une durée d'un an et de trois ans, Il est proposé par Roland Gagné, appuyé Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'inviter Alain Parent, Marcel Tremblay et Pierre Laplante à présenter une soumission.

**Résolution numéro 72-2012**  
**Programme d'Accès à la propriété**

Attendu que la Corporation D.É.F.I. Saint-Sylvestre gère le programme d'accès à la propriété résidentielle, industrielle et de fréquentation scolaire; que le programme nous a été présenté avec les modifications faites en date du 1 juin 2012; il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité d'accepter la version du 1 juin 2012 pour le tout le programme d'accès à la propriété.

**Résolution numéro 73-2012**  
**Clarification de la Politique Familiale pour la municipalité St-Sylvestre**

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a effectué une demande d'aide au ministère de la famille et des aînés pour une politique familiale; que nous avons été informé que la municipalité Saint-Sylvestre est incluse dans la demande faite par la MRC de Lotbinière; Que la municipalité St-Sylvestre doit prendre une décision si elle poursuit seule ou avec la MRC de Lotbinière sa demande d'aide auprès du ministère des aînés et de la famille ; en conséquence il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de poursuivre la demande d'aide pour la politique familiale avec la MRC de Lotbinière.

**Rencontre des personnes et période de questions des citoyens**

- Corporation DÉFI est venue nous présenter leur mise à jour du programme d'accès à la propriété.
- Richard St-Laurent présente les différentes activités qui auront lieu dans les prochains mois au Domaine du Radar.
- Gaétan Gagnon est venu clarifier sa situation suite à un avis que nous lui avons envoyé.

## **Rapport des comités**

**Bibliothèque** : Site internet Annie Chatelier va entrer en communication avec nous.

**Loisirs** : Demander à Pierre Poulin si on peut aller tondre près du terrain de balle molle.

**Matières résiduelles** : Rien de spécial

**Centre Multifonctionnel** : La somme d'Investissement Québec est entrée.

**Inspecteur municipal** : Gravier à épandre dans les rangs St-Paul et St-Frédéric. Pour la rue Létourneau on va remplir les fossés afin de baisser la rue en fonction de la préparation de l'asphaltage pour l'an prochain. Dans le rang St-André, 2 ponts à changer.

**M.R.C.** : Rien de spécial

**Salle municipale** : Rien pour le moment.

**Pompiers** : Une copie de l'entente en matière d'entraide lors d'incendie avec les municipalités voisines a été remise afin que tous en prennent connaissance pour l'adopter au prochain conseil.

**Salon des jeunes** : 11.8 jeunes/soir en mai. La vente de roses a été un grand succès.

**Développement local** : Une demande est faite par la corporation DÉFI pour s'occuper de la gestion des dons que la municipalité verse à divers organismes.

**Comité famille** : Rien pour ce mois-ci

## **Résolution numéro 74 -2012**

### **Adoption des comptes à payer**

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 2920 à 2970 inclusivement.

**Varia** : Souper à Sylvie Roy le 12 juin 2012, Mario Grenier, Maryse Lapointe et Jonathan Lavallée seront présents.

Levée de l'assemblée est faite à 23 heures 05 minutes, l'ordre du jour étant épuisé. Adopté à la séance du 3 juillet 2012.

---

Maire

---

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Maire